

Elections municipales

FABRICE HOARAU CANDIDAT DU PCR À SAINT-LOUIS

Lors d'une conférence de presse hier à la permanence du PCR à La Rivière, le Parti communiste réunionnais a annoncé le choix du candidat tête de liste à Saint-Louis: Fabrice Hoarau. Dès demain, les deux sections tiendront un grand meeting à la Palissade. La campagne est lancée à Saint-Louis.

Lundi soir, le PCR a tenu une conférence de presse à la permanence de La Rivière. Yvan Dejean et Maurice Gironcel représentaient la direction du Parti. Ils étaient accompagnés par Fabrice Hoarau, candidat choisi hier par le PCR pour conduire la bataille à Saint-Louis aux prochaines élections municipales.

En préambule, Yvan Dejean a expliqué que l'opinion a attendu trop longtemps pour savoir qui sera le prochain maire de Saint-Louis. Or, les prochaines municipales dépassent le cadre d'un scrutin à l'échelle d'une ville. Son résultat influera en effet sur une série d'élections: européennes, régionales, départementales...

Maurice Gironcel est revenu sur les faits qui ont amené à la décision prise par la direction du Parti. Le secrétaire général a expliqué que le 8e congrès avait débouché sur l'adoption de statuts et d'un programme. Il a rappelé le rôle des sections dans l'organisation du parti. L'an dernier, ce sont les sections de La Rivière et de Saint-Louis qui avaient respectivement proposé les candidatures de Fabrice Hoarau et de Jean Piot pour les municipales de La Rivière et de Saint-Louis.



Lundi soir, les deux sections de Saint-Louis et de La Rivière réunies à la Cour Pattiamma.

Mais la création de la 25e commune a été reportée après les élections par le gouvernement. Compte tenu de la situation nouvelle, Fabrice Hoarau avait demandé à tous les militants d'être derrière Jean Piot. Mais le candidat a fait part de plusieurs divergences sur plusieurs points tels que la création de la commune de La Rivière, la composition de la liste.

Pour dépasser ce désaccord, la direction du Parti a travaillé sur une plate-forme. Les discussions étaient menées par Yvan Dejean et Elie Hoarau. Elles n'ont pas abouti avec Jean Piot. Ce dernier n'a pas voulu signer la plate-forme.

Réuni hier matin en secrétariat, la direction du PCR a décidé d'entériner le refus de Jean Piot, et de décider de la candidature de Fabrice Hoarau. «Nous disons à Jean Piot, il

ya des combats futurs», a conclu Maurice Gironcel.

Yvan Dejean a poursuivi: «nous regrettons que Jean Piot ait refusé de signer». «Ce n'est pas une question de "fils de", c'est un problème politique posé à Saint-Louis», a-t-il précisé. «Le parti n'entrera pas dans un problème de personnes, et c'est dans ce sens que nous avons fait la reconstruction. Le candidat sera bien Fabrice Hoarau».

Fabrice Hoarau a regretté que Jean Piot ait refusé de travailler avec les sections, qui sont les plus importantes de l'île avec Sainte Suzanne. «Jean Piot n'a pas souhaité être le candidat du PCR en refusant la plate-forme», a dit en substance Fabrice Hoarau, «Jean Piot n'a pas voulu accompagner les Rivérois dans la création de la 25e commune». «Le parti a des règles, et le statut doit être respecté», a conclu le candidat du Parti.

Meeting chez Pattiamma

Après la rencontre avec la presse, les représentants de la direction du Parti et le candidat se sont ensuite rendu à la cour Pattiamma. Les sections de La Rivière et de Saint-Louis y tenaient une réunion commune.

Claude Hoarau a accueilli le candidat et la direction. Il a rappelé que le parti a déployé tous les moyens possibles pendant des semaines et des semaines. Mais Jean Piot a refusé de venir dans les sections. On est arrivé au bout du processus. Maurice Gironcel a souligné: «un candidat ne doit pas poser des conditions au

parti». Il a ensuite rappelé que la liste doit être planifiée: les sections proposent et la direction décide.

En conclusion, Claude Hoarau a lancé l'appel à la mobilisation: «nous sommes en campagne depuis ce soir. Les deux sections tiendront ce jeudi un grand meeting à la Palissade».



A la conférence de presse, Yvan Dejean et Maurice Gironcel représentaient la direction du PCR, aux côtés de Fabrice Hoarau, tête de liste du PCR aux municipales à Saint-Louis.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Elections municipales à Saint-Louis

PLATE-FORME DE RASSEMBLEMENT PROPOSÉE PAR LE PCR

Voici la reproduction de la plate-forme de rassemblement proposée par la direction du Parti communiste réunionnais aux deux candidats désignés l'an dernier par les sections de Saint-Louis et de La Rivière. Jean Piot a refusé de signer ce document, il ne pouvait donc plus être candidat du PCR.

Plate-forme de rassemblement pour les élections municipales du 23 et du 30 mars à Saint-Louis, avec la liste conduite par Jean PIOT

Les élections municipales du 23 et du 30 mars revêtent pour toute La Réunion une importance essentielle:

- elles vont désigner des municipalités dans des conditions extrêmement difficiles: chômage, crise des planteurs, diminution des aides de l'État aux collectivités...
- elles vont peser très lourd pour les consultations suivantes: européennes en 2014, régionales et départementales en 2015, législatives en 2017.
- devant l'impasse créée par la crise réunionnaise, le gouvernement a décidé dans les semaines qui viennent d'annoncer le dépôt d'une loi qui prépare un changement total sur les plans économique, social et institutionnel valable pour tous les Outre-mer, nous devons nous y préparer.

Tout ceci montre l'importance des élections municipales, et dans chacune des communes, du résultat de ces élections. Ce qui souligne la responsabilité des acteurs au niveau communal et réunionnais.

Dans ce contexte et dans cette perspective, voici les conclusions pour que Saint-Louis participe à un résultat positif pour La Réunion. Dans ces conditions, et en l'état actuel, nous proposons:

1. Compte tenu des luttes passées et du processus, la partition de Saint-Louis en deux communes est une obligation logique.
2. La création de la commune de La Rivière ne peut pas intervenir avant mars 2014.
3. Les élections municipales de mars 2014 doivent créer les conditions qui se traduiront par une élection spécifique à La Rivière et à Saint-Louis.

Compte tenu de notre politique de rassemblement des victimes de la crise, la liste devra personnifier la représentation harmonieuse des deux prochaines communes.

En application des statuts du Parti votés au Congrès des 5, 6 et 7 juillet 2013 (art 6-1-1): «la liste constituée sous la responsabilité de la tête de liste désignée au préalable en collaboration avec la section de la ville considéré».

Il convient de veiller en accord avec les sections, à l'équilibre du nombre de conseillers (ères) de Saint-Louis et de La Rivière en vue de la partition de la collectivité.

Ces groupes de candidats devront procéder, avec la tête de liste, à l'élargissement politique et social de cette liste.

La procédure pour réaliser l'objectif commun des parties contractantes fait que les futurs candidats maires pour les communes de Saint-Louis de La Rivière seront désignés par le Conseil municipal élu en mars 2014. Nous proposons la candidature de Jean Piot pour Saint-Louis et celle de Fabrice HOARAU pour La Rivière.

En conséquence, un rapport social, économique et politique sera présenté tous les 6 mois par Fabrice Hoarau au Conseil municipal, qui décidera en fonction de son analyse de la date de la consultation pour la création de la future commune.

Il est donc clair que

- le prochain maire de Saint-Louis sera Jean Piot. Jean Piot sera donc la tête de liste pour les élections municipales du 23 et 30 mars 2014.
- le prochain maire de La Rivière sera Fabrice Hoarau. Fabrice Hoarau sera donc adjoint spécial à La Rivière dès 2014.

Fait au Port, le 24 janvier 2014

Manifestation des lycéens au Port contre le calendrier scolaire

«Plus de vacances ! Moins de chaleur !»

Une nouvelle illustration de la gravité des problèmes sociaux à La Réunion a eu lieu hier matin. Cela s'est passé au Port, devant le Lycée Professionnel Léon de Lépervanche, où les élèves ont manifesté avec force leur colère contre les difficultés auxquelles ils sont confrontés chaque jour.

Certes, la première cause de cette colère liée à l'actualité est le calendrier scolaire fixé par l'État sans tenir compte des spécificités climatiques réunionnaises et sans respecter ce que souhaite le peuple réunionnais. Et plusieurs élèves, que nous avons rencontrés en fin de matinée devant leur lycée, nous ont expliqué ces raisons de leur mécontentement: «*nou lé a 30 dan la klass, na poin d'avantilo, pa d'klim, i fé tré sho; on écrit et on respire; on veut plus de vacances! moins de chaleur!*».

Ils ont également dénoncé le fait que les autorités n'aient pas tenu compte de leurs demandes en faveur d'un calendrier climatique tenant compte des réalités réunionnaises et des intérêts du peuple réunionnais: «*Bann la lé pa sérié, zot i ékoute pa nou, zot i fé pa in kont èk nou.*».

Mais d'après ce que nous ont dit les lycéennes et lycéens ayant participé à cette manifestation devant leur établissement, il y a également bien d'autres problèmes qui soulèvent leur mécontentement; comme par exemple: «*les bourses*



Suite à la manifestation des élèves contre la chaleur excessive dans leurs classes, le Lycée Professionnel Léon de Lépervanche du Port a fermé ses portes hier toute la journée.

scolaires ne sont pas assez élevées pour les plus pauvres»; «les problèmes des élèves en difficultés ne sont pas pris en compte»; «quel emploi est prévu demain pour nous, jeunes Réunionnais, lorsque nous aurons terminé nos études?»; «il y a trop d'inégalités et d'injustices dans notre pays».

Voilà des messages que les politiciens

conservateurs devraient écouter pour éviter l'explosion sociale du pays. En tout cas, la bataille pour le droit des jeunes Réunionnais à la formation, à l'emploi et au pouvoir de décision dans leur pays continue plus que jamais!

Correspondant

Notre dossier:

<http://www.temoignages.re/calendrier-scolaire-a-la-reunion.html>

Nassimah Dindar favorable à un aménagement de calendrier

Les collégiens et les lycéens manifestent depuis maintenant plusieurs jours pour se plaindre de la chaleur dans les établissements et réclamer de meilleures conditions de travail.

«Leurs demandes sont légitimes» signale Nassimah Dindar, Présidente du Conseil Général, qui regrette toutefois les débordements qui ont pu être constatés lors de certaines de ces manifestations.

Le Conseil Général indique que la climatisation des 3000 salles de classes des collèges est une action techniquement difficile voire impossible et économiquement très lourde. Ainsi, sur le plan technique, cela représenterait l'installation de 6000 climatiseurs et le remplacement de la majorité des menuiseries extérieures (nacos), mais surtout nécessiterait la production par EDF d'un minimum de 4.500 MWh (Mégawatts-heure) par an, ce qui aujourd'hui est inenvisageable compte tenu de la situation tendue du réseau actuel.

«Ces difficultés de travail sont réelles tant pour les élèves que pour les personnels. Elles sont dues principalement à des rentrées scolaires au cœur de l'été austral. Le Conseil Général est favorable à un calendrier prenant davantage en compte les réalités climatiques réunionnaises», conclut Nassimah Dindar.

FSU : «le calendrier n'est pas viable et doit être abandonné»

En rapprochant de plus en plus le calendrier réunionnais avec celui de l'hexagone, on impose à nos élèves de supporter de très fortes chaleurs dans les classes pendant plusieurs semaines consécutives, le risque de cours supprimés pour cause de cyclone mais aussi des horaires ahurissants au moment de passer leurs examens.

Si les élèves de la France hexagonale se voyaient imposer de telles conditions d'apprentissage, gageons que l'opinion publique se saisirait sans délai du sujet et exigerait des aménagements.

En juin dernier au moment de décider d'un calendrier pour la période 2014-2017, l'occasion a été clairement man-

quée d'engager un débat sérieux et approfondi que mérite un tel sujet.

Les lycéens qui s'insurgent aujourd'hui contre la chaleur dans leurs classes nous rappellent notamment qu'avancer encore plus les prochaines rentrées de janvier (ce qui est prévu) ne fera qu'aggraver la situation.

La FSU a toujours défendu l'idée que le calendrier scolaire doit d'abord répondre à des exigences pédagogiques et réunir les conditions les meilleures pour la réussite de nos élèves en s'adaptant aux réalités climatiques de notre département.

C'est pourquoi la FSU considère que le calendrier décidé pour la période à

venir n'est pas viable et doit être abandonné, qu'une réelle concertation entre tous les acteurs du système éducatif doit être menée et non la mascarade qui a eu lieu en juin; que cette concertation doit se faire sans a priori ni tabou en examinant tous les aspects pour lesquels aucune réponse sérieuse n'a jamais été apportée: la nécessité d'un rythme harmonieux 7-2, la longue période chaude et la coupure au milieu de l'année qui perturbe la continuité des apprentissages.

L'intérêt des élèves réunionnais mérite largement ce débat.

Édito

L'expérience de l'année scolaire climatique

Dans la rubrique «L'Instant éducation» de «Témoignages» du 4 avril (1) dernier, Julie Pontalba avait rencontré un enseignant qui avait travaillé en Nouvelle Calédonie et en Polynésie. Cette expérience dans l'Océanie a totalement changé sa vision des choses en matière de calendrier scolaire.

En effet, avant cette affectation, le professeur était en poste à La Réunion. Interrogé sur les évolutions à apporter au calendrier, il s'était alors opposé à tout changement, estimant que cela handicaperait tous ceux qui veulent poursuivre leurs études en France.

Arrivé en Nouvelle Calédonie, il y découvre un calendrier scolaire adapté au climat l'année scolaire commence à la fin de l'été (mi-février) et se termine au début de l'été (mi-décembre). Voici quelques enseignements:

«L'expérience de la Calédonie montre bien que la période post-Bac peut être utilisée à bon escient en mettant quelques moyens à disposition de nos jeunes (cours de perfectionnement, de remise à niveau...). Elle peut aussi permettre toute réflexion sur son avenir, le murissement d'un projet, le changement d'orientation, l'exécution sans stress de toutes démarches administratives, la recherche d'un logement, etc., et contribuer ainsi à la réussite du projet personnel. Je suis certain que la réussite des jeunes Calédoniens n'est pas moindre que celle des jeunes Réunionnais. Sans compter que partir hors période de rush et de façon étalée ferait baisser la prise en charge de la mobilité de façon significative. Il est évident que les organismes de formation locaux devront aussi adopter ce calendrier.

Il est certain que sa mise en place trouvera des opposants — ce que j'étais moi-même. C'est le jeu de la démocratie. Il faudra cependant trouver des arguments convaincants et non pas jouer sur la peur des parents et/ou du changement.

Mais il est vrai aussi que tant que le mythe des vacances de juillet-août en France perdurera, au détriment de ceux qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles des classes surchauffées ou dans le stress des préparatifs de départ, rien ne se fera».

Autrement dit, selon cet enseignant, l'année scolaire climatique a bien plus d'avantages que d'inconvénients. Manifestement, cette idée fait son chemin, et elle est aujourd'hui débattue en public sans qu'il y ait de procès d'intention sur les arrières pensées politiques des opposants au calendrier scolaire actuel.

Après la reconnaissance du maloya et celle de la langue créole, ce débat est une nouvelle avancée pour la prise en compte de la réalité réunionnaise.

J.B.

(1) <http://www.temoignages.re/jean-yves-hilta-pour-quoi-j-ai-change-d-avis-sur-le-calendrier-climatique,65316.html>

Chine

Le lac Poyang asséché par la sécheresse

Le plus grand lac d'eau douce de Chine, Poyang s'étendait par le passé sur plus de 3.500 km² en surface immergée, alors que désormais seuls 200 km² étaient sous les eaux en janvier. Le lac est aujourd'hui une plaine asséchée, par les changements climatiques et la pollution.



En 2011, il ne restait plus grand chose du lac. Ce lac était plus grand que La Réunion.

Avec la hausse des températures dues aux changements climatiques, la sécheresse a entraîné un assèchement du bassin. D'après le Nanfang Zhoumo (journal de Canton), le lac est quasiment à sec durant l'automne et l'hiver, depuis 2003. Des experts cités par l'agence de presse, Xinhua, ont expliqué que, «cet assèchement, le plus sévère depuis six décennies, est dû à un manque de précipitations dans la région du lac et en amont sur ses affluents».

Des lacs apparaissent et disparaissent

La Chine dénombre de nombreux cours d'eau touchés par ce phénomène. D'après le rapport 2011 sur le développement et la protection du Yangtsé-kiang, 243 lacs de plus d'un kilomètre carré ont disparu ces trente dernières années en Chine. En parallèle, 60 nouveaux lacs naturels de plus d'un kilomètre carré sont apparus depuis une trentaine d'années en Chine, essentiellement en bout de glaciers. «L'augmentation du nombre et de la superficie des lacs dans

la région de naissance du Yangtsé-kiang est une conséquence du réchauffement climatique, qui entraîne le recul des glaciers et l'augmentation des précipitations», a expliqué au quotidien cantonnais, Wu Qinglong, chercheur à l'Institut de recherches géographiques et lacustres de Nankin.

A cet assèchement du lac s'ajoutent d'autres problèmes graves, comme la pollution avec les rejets industriels et agricoles ou encore le dragage de ses fonds sableux. Le Poyang est l'un des lacs naturels traversés par le Fleuve bleu, il a subi de plein fouet l'impact de la construction du barrage des Trois-Gorges, dans la province du Hubei. Le barrage a modifié l'hydrologie des principaux affluents et des cours d'eau en aval de la retenue, bouleversant de façon très nette l'environnement naturel des rives du cours moyen et inférieur du Yangtsé-kiang.

Le barrage des Trois Gorges

Le barrage des Trois Gorges est le plus grand barrage de la planète situé à 500

km du lac Poyang. En 2011, le gouvernement a indiqué que le barrage a engendré «des problèmes à résoudre de toute urgence», car chaque année, les Trois Gorges contiennent de l'eau pour pouvoir desservir certaines régions, notamment Pékin, en saison sèche hivernale. Cela entraîne une réduction du débit du Yangzi Jiang, dont est lié le Poyang.

Ye Xuchun, chercheur à l'université du Sud-Ouest de la Chine et coauteur, avec des scientifiques du Laboratoire d'étude de l'environnement de Nankin, a expliqué au journal Le Monde, que «le réglage artificiel de la retenue, qu'il est nécessaire de remplir pour maximiser sa production d'électricité, réduit le niveau d'eau du Yangzi en aval. Et que le fleuve n'assure alors plus son rôle de blocage au nord du lac». En 2006 aura été une année très sèche, au même moment, le barrage était en pleine phase de remplissage. «Lorsque le niveau d'eau du barrage fut élevé de 15 m, pour atteindre 155 m en octobre, le lac déclina à un niveau extrêmement faible à Hukou», ont expliqué les chercheurs.

SaiLin



Maintenant, plus de 3.000 kilomètres carrés sont à sec.

Otété!

L'ané klimatik: la réalité nana tèt dir! La réalité lé tėti!

Matante Zélida la ékrire Justin:

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité,
Mi sipoz vi doi z'ète kontan oir bann marmay lékol apré manifesté pars i fé tro sho dann la klass. Konmsi sa lété in rézon valab! I fé sho dakor, mé sa in rézon pou grévé sa. I fé sho, dakor, mé La rényon sé in péi ousa k'i fé sho. Alors ousa i lé lo problèm si na in problèm? A oui, mi konpran bann rouj! Zot i pans l'èr l'zarivé pou arpar l'ané klimatik. Final de kont pou sèy tash moiyn sépar anou ankor in pé avèk La Frans, pars sanm pou ou kan i modifiyé lo kalandriyé éskolèr sé pou raprosh nout l'ané éskolèr avèk sète lo lézagone. Ou i rann pa ou kont, lo réktèr i vé lo bien bann marmay lékol i sava fé zot zétid dan La Frans é tanpir si i fo siport in pé la shalèr. Tout fason si i vé klimatiz bann sal do klas, nana moiyn zordi avèk tout kalité téknik nou nana. Alor si namoiyn moiyné i fo moiyné! tok, pran sa pou toi!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, mi antan bien ou i pans la shalèr dan lékol. Pou ou, sa sé pa in problèm. Romark bien sé pa in problèm non pli pou bann kol blan i travay dann biro klimatizé. Pou zot, zot i kal zot klim dsi dizuit sansa vin degré épi fé roulé Fèrèr! Tout fason, pou zot kisa sé lé shèf? Bann marmay lékol... A bin non! Bann paran z'élèv? A bin non, pars zot i doizète rokonésan pou sak lo gouvèrman i fé pou zot... sé lo minimom. Bann zélu? A bin non! Zot i doi kontant azot trouv lo moiyn pou lé jans bien travayé... L'éshofman klimatik? Sa i pass dsi nou, i flout dsi nou, konm lo dsi fèy sonz. Dé degré an plis? Kat degré anplis? Kréol na la plim kanar.
Mé na poin arienk la shalèr, i pans pa mové tan don? An plin dann tan siklone i anvoy marmay lékol. Kan i diminyé lo pèryod vakans tan sho, i goumant lo risk laksidan. In rantré lo 14 janvyé sé plis lo risk pou bann marmay. Forsé! Siklone, l'inondasion, tornad, lo van, loraz, ra d'maré... tousala, ni vé, ni vé pa sé dé risk. Astèr toudinkou de moun i réaliz nou lé dann lémissèr sid é i pans l'ané klimatik lé pa in si mové z'afèr ké sa vi ké i fé lékol sirtou kan i fé moin sho, kan na moins l'oraj, kan lo van lé pli fèb, kan la rout lé moin kassé, kan na moins gro plui... Sré mèm in bon z'afèr! Konm di l'kont: «Lé posib fé bann fo konsiltasyon! Mé, ni vé, ni vé pa, la réalité nana tèt dir! La réalité lé tėti. Tok! Pran sa pou ou!

Justin

NB Kékshoz an pasan: dann désèrtin péi dann l'Almagn kan i fé tro sho, bann marmay i gingn «Ferien Hitze»-vakans la shalèr! Mi di pa fé parèy, mé konm i paré l'Almagn sé in modèl i pé touzour pous la kouyonis pli loin.